

Fiche de Renseignements 2025

DIRECTEUR

ANIMATEUR

PASSEPORT

Nom		Prénom	
N° sécurité sociale (le vôtre)		Date et Lieu de naissance	
Adresse du domicile		Téléphone	
CP + VILLE		Mail	

Titulaires du BAFA/BPJEPS ou équivalent, joindre OBLIGATOIREMENT

- Copie du Diplôme
- Copie de Carte d'identité
- Permis
- Attestation Sécurité Sociale en cours (téléchargeable sur ameli.fr)
- Vaccinations à jour
- RIB (le vôtre)

Stagiaire BAFA ou équivalent, joindre en plus :

- Certificat d'inscription (cf.jeunes.gouv)
- Certificat Bafa1 ou Bafa 2 (cf.jeunes.gouv)

Et Boursiers BAFA de la CCVS

- Curriculum Vitae
- Justificatif de domicile + attestation (si nom différent sur le justificatif)
- Attestation Caf du quotient familial (téléchargeable sur caf.fr) pour boursier Bafa et Bafd

Diplômes	BAFA/BAFD	<input type="checkbox"/> Titulaire du BAFA ou équivalence depuis : <input type="checkbox"/> Titulaire du BAFD ou équivalence depuis : A renouveler en En formation <input type="checkbox"/> BAFA <input type="checkbox"/> BAFD Date limite cursus formation: <input type="checkbox"/> BASE effectuée en : <input type="checkbox"/> Demande de Stage Pratique pour le mois de : <input type="checkbox"/> PRATIQUE 1 effectuée en : <input type="checkbox"/> PERFECTIONNEMENT effectué en : <input type="checkbox"/> PRATIQUE 2 effectuée en :
	Autres	<input type="checkbox"/> PSC1 <input type="checkbox"/> Equivalences BAFA/BAFD : <input type="checkbox"/> Autres diplômes obtenus : En:préciser la date svp)
Permis de conduire :		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Moyen de locomotion		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Souhaite candidater (multi sélection possible)	
Lors des vacances 2025:	<input type="checkbox"/> Hiver <input type="checkbox"/> Printemps <input type="checkbox"/> Juillet (4 semaines max) <input type="checkbox"/> Aout (4 semaines max) <input type="checkbox"/> Automne
pour les ALSH	<input type="checkbox"/> ALSH Tilleuls/Verne à Mers les bains <input type="checkbox"/> ALSH Pastel itinérance autour de Le Mesnil Réaume <input type="checkbox"/> ALSH Brossolette au Tréport <input type="checkbox"/> ALSH Hétraie à Eu <input type="checkbox"/> ALSH Chantereine à Criel sur mer <input type="checkbox"/> ALSH Fontaines (10-13 ans) à Eu <input type="checkbox"/> ALSH Jaurès à Gamaches <input type="checkbox"/> ALSH Mini camps 6-13 ans Tranches d'âge souhaitées <input type="checkbox"/> 3-5 ans <input type="checkbox"/> 6-9 ans <input type="checkbox"/> 10-13 ans
pour les SEJOURS DE VACANCES	<input type="checkbox"/> Séjour HIVER Ski 2025 8-12 ans <input type="checkbox"/> Séjour HIVER Ski 2025 12-17 ans Préciser votre niveau de ski : <input type="checkbox"/> Séjour ETE 10-13 ANS Mer/Montagne <input type="checkbox"/> Séjour ETE 14-17 ANS à l'Etranger Tranches d'âge souhaité <input type="checkbox"/> 8/10-13 ans <input type="checkbox"/> 14-17 ans
pour les Actions ADOS	<input type="checkbox"/> Séjour Ados Hiver (1 Road Trip de 5 jours) <input type="checkbox"/> Séjour Ados Printemps (1 Road Trip de 5 jours) <input type="checkbox"/> Séjour Ados Automne (1 Road Trip de 5 jours) <input type="checkbox"/> Séjour Ados Juillet (1 Road trip, 1 Camp Ciné, 1 Chantier Jeunes= 3 semaines consécutives) <input type="checkbox"/> Séjour Ados Aout (1 Road Trip de 5 jours) Tranches d'âge souhaité <input type="checkbox"/> 11-15 ans
Souhaite effectuer mon stage PASSEPORT	<input type="checkbox"/> ALSH Tilleuls/Verne à Mers les bains <input type="checkbox"/> ALSH Brossolette au Tréport <input type="checkbox"/> ALSH Chantereine à Criel sur mer <input type="checkbox"/> ALSH Jaurès /Jouvet à Gamaches <input type="checkbox"/> ALSH Pastel à Mesnil Réaume ou communes alentours <input type="checkbox"/> ALSH Hétraie à Eu <input type="checkbox"/> ALSH Fontaines à Eu
	Fiche complétée le :

LA POSTURE DE L'ENCADRANT EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM)

Être encadrant pour une communauté de communes, c'est être placé sous l'autorité d'un organisme de service public dans le but de satisfaire un besoin d'intérêt général : l'accueil des mineurs sur les temps extrascolaires.

Être encadrant en ACM (directeur, adjoint ou animateur), c'est **être une référence éducative** auprès des mineurs accueillis et de leurs familles.

Par conséquent, l'encadrant doit adopter une **posture professionnelle** en adéquation avec les missions d'encadrement de mineurs, à savoir être **exemplaire, bienveillant, dynamique et responsable**.

En travaillant pour la CCVS, l'encadrant s'engage donc à :

- Appliquer les consignes données par sa hiérarchie ;
- Être assidu, ponctuel et, en cas d'absence, prévenir rapidement son responsable hiérarchique ;
- Appliquer l'obligation de réserve, de discrétion professionnelle et de secret professionnel ;
- Avoir un langage, une hygiène et une tenue adaptée à l'accueil des enfants et à l'image de l'institution ;
- Participer activement aux réunions d'équipe, de préparation et aux événements organisés au sein de la structure ;
- S'inscrire dans une dynamique d'équipe et être force de proposition ;
- Entretenir de bonnes relations avec l'ensemble de l'équipe ainsi qu'avec l'ensemble des personnes (mineures et majeures) intervenant dans la structure ;
- Respecter les locaux et le matériel ;
- Respecter le principe de laïcité. L'agent doit traiter de façon égale tous les usagers, indépendamment de leurs origines, leur sexe, leurs convictions politiques ou religieuses, et respecter leur liberté de conscience et leur dignité. Il lui est interdit de manifester ses opinions religieuses durant son service ;
- Être vigilant, bienveillant et rassurant auprès des mineurs.

EXEMPLARITÉ ?



FOCUS SUR :

Le devoir de réserve

Faire preuve de réserve et de retenue dans l'expression écrite et orale de ses opinions personnelles.

L'obligation de discrétion professionnelle

Faire preuve de **discrétion concernant les faits, informations ou documents non communicables aux usagers** dont vous avez connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de vos fonctions.

L'obligation de secret professionnel

Ne pas divulguer les informations personnelles concernant des usagers dont il a connaissance dans le cadre de ses fonctions.

L'obligation de secret professionnel concerne les informations portant sur la santé, le comportement, la situation familiale, ... des usagers. Elle vise à protéger les intérêts matériels et moraux des particuliers.

Rappeler les consignes de sécurité et d'organisation ;

Appliquer et faire appliquer le règlement intérieur ;

Reprendre les mineurs qui auraient un langage ou un comportement inapproprié ;

Être poli et avenant avec les mineurs et leurs familles.

S'interdire la moquerie, le dénigrement ou la vexation des mineurs et des adultes ;

Ne pas utiliser son téléphone portable à des fins personnelles pendant l'accueil des mineurs ;

Veiller à ne pas mêler les mineurs à d'éventuels désaccords ou conflits entre adultes.

A....., le.....

Nom, prénom et signature de l'agent :